



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 15 avril 2025

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
43	52

Date de convocation

9 avril 2025

**Finances – Compte
administratif 2024 - Budget
annexe Développement
économique**

**N° de la délibération
2025-199**

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 15 avril 2025 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle La Fabrique à Larnage sous la présidence du 1^{er} Vice-président Monsieur Xavier ANGELI.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, Mme Véronique BLAISE, MM. David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Didier BUFFIERE, M. Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, M. Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, MM. Denis DEROUX, Yann EYSSAUTIER, Mmes Myriam FARGE, Valina FAURE, M. Gilles FLORENT, Mmes Béatrice FOUR, Christine FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, M. Emmanuel GUIRON, Mmes Laurence HEYDELGRILLERE, Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, M. Gilbert LA RUSSA, Mme Stéphanie NOUGUIER, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, MM. Gérard ROBERTON, Alain SANDON, Bruno SENECLAUZE, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.

Excusés : M. Paul BARBARY (pouvoir à M. Laurent BARRUYER), M. Patrick CETTIER (pouvoir à M. Pascal BALAY), M. Guy CHOMEL (pouvoir à M. Xavier ANGELI), M. Thierry DARD (représenté par son suppléant M. Didier BUFFIERE), M. Bruno FAURE (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), Mme Christiane FERLAY (représentée par sa suppléante Mme Christine FOUR), Mme Elisabeth JUNIQUE (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Pierre MAISONNAT (pouvoir à Mme Delphine COMTE), M. Jean-Louis MORIN (pouvoir à M. Yann EYSSAUTIER), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), Ingrid RICHIOUD (pouvoir à Mme Annie FOURNIER), M. Xavier AUBERT, Mme Lyliane BURGUNDER, Mme Amandine DEYGAS, Mme Muriel FAURE, M. Patrick FOURCHEGU, M. Pierre GUICHARD, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORIOT, Mme Christelle MARION, M. Jean-Michel MONTAGNE, Mme Agnès OREVE, Mme Sandrine PEREIRA, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Mélanie ROZENAC, Mme Anne SCHMITT, M. Pascal SEIGNOVERT.

Vu l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Considérant les documents communiqués aux Conseillers d'Agglomération à l'appui de la convocation et de la note de synthèse et la présentation par le Vice-président en charge des Finances du compte administratif du Budget annexe Développement Economique 2024 de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT		DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	0,00 €	0,00 €		0,00 €	147 922,26 €	0,00 €	147 922,26 €
Opérations de l'exercice	1 218 349,66 €	1 830 087,51 €		3 560 623,43 €	3 103 462,75 €	4 778 973,09 €	4 933 550,26 €
ch 011 charges à caractère général	386 771,39 €		ch 20 Immobilisations incorporelles	2 560,00 €		389 331,39 €	0,00 €
ch 012 charges de personnel	67 905,49 €		ch 204 Subventions d'équipement versées	271 757,05 €	5 208,33 €	339 662,54 €	5 208,33 €
ch 014 atténuation de produits	27 623,66 €		ch 21 Immobilisations corporelles	181 081,74 €		208 705,40 €	0,00 €
ch 66 charges financières	95 043,40 €		ch 23 Immobilisations en cours	21 254,63 €		116 298,03 €	0,00 €
ch 65 autres charges de gestion courante	309 275,00 €		ch 27 Autres immobilisations financières			309 275,00 €	0,00 €
ch 67 charges exceptionnelles	506,67 €		ch 16 Emprunts et dettes assimilées	313 110,69 €		313 617,36 €	0,00 €
ch 68 provisions réglementaires			ch 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	53 127,00 €	331 224,05 €	53 127,00 €	331 224,05 €
ch 042 opérations d'ordre de transfert entre section	331 224,05 €	53 127,00 €	ch 10 Dotations, fonds divers et réserves		53 486,64 €	331 224,05 €	106 613,64 €
ch 70 produits des services		225 822,54 €	ch 13 Subventions d'investissement reçues			0,00 €	225 822,54 €
ch 731 impôts et taxes		113 691,60 €	ch 4581 Opération pour compte de tiers	4 188,59 €		4 188,59 €	113 691,60 €
ch 74 dotations, sub, participations		77 196,00 €	ch 041 Opérations patrimoniales	2 713 543,73 €	2 713 543,73 €	2 713 543,73 €	2 790 739,73 €
ch 75 autres produits de gestion		1 360 250,37 €				0,00 €	1 360 250,37 €
ch 76 produits financiers						0,00 €	0,00 €
ch 77 produits exceptionnels						0,00 €	0,00 €
Totaux	1 218 349,66 €	1 830 087,51 €		3 560 623,43 €	3 251 385,01 €	4 778 973,09 €	5 081 472,52 €
Résultat de clôture		611 737,85 €		309 238,42 €			611 737,85 €
Restes à réaliser				298 270,06 €	0,00 €	298 270,06 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES (Totaux + RAR)	1 218 349,66 €	1 830 087,51 €		3 858 893,49 €	3 251 385,01 €	5 077 243,15 €	5 081 472,52 €
RESULTATS DEFINITIFS		611 737,85 €		607 508,48 €			4 229,37 €

Le Président ne prend pas part au vote, il quitte la salle.

Considérant l'avis du Conseil des Maires du 2 avril 2025 ;

Après en avoir délibéré à :

- 52 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **APPROUVE** le Compte administratif 2024 du Budget annexe Développement Economique de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo ;
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veunes, le 15 avril 2025.

Signé électroniquement par : Frédéric SAUSSET

Date de signature : 16/04/2025

Qualité : Le président ArcheAgglo